a FCPE est mobilisée en permanence pour **défendre** les enfants et veille tout particulièrement à leur *bien-* être au sein de l'école, condition essentielle pour bien apprendre.

— Ainsi, la FCPE a pu faire inscrire dans la loi le droit de tous les enfants à déjeuner à la cantine, que leurs parents travaillent ou non. La FCPE a également interpellé les maires pour que plus de bio et de produits locaux entrent dans la composition des repas. Elle a réclamé la suppression du plastique dans les cantines, bien avant que cela ne soit inscrit dans la loi.

La FCPE a également demandé la mise en place d'un plan canicule, incluant la rénovation des locaux scolaires et la possibilité pour les parents de garder leurs enfants sans perte de salaire en cas de forte chaleur.

- > plus de bio
- > plus de produits locaux
- ➤ moins de plastique



L'école élémentaire : être bien à l'école pour bien apprendre

À mi-chemin entre l'école maternelle et le collège, l'école élémentaire représente une étape clé dans la vie de l'enfant (...)



mi-chemin entre l'école maternelle et le collège, l'école élémentaire représente une étape clé dans la vie de l'enfant, il va y apprendre à devenir véritablement élève, il va, bien sûr, découvrir les apprentissages

fondamentaux - lire, écrire, compter - mais aussi s'ouvrir sur le monde avec l'enseignement artistique, l'éducation physique, l'apprentissage d'une langue étrangère... tout ce qui contribue à développer l'esprit critique de l'enfant pour en faire un citoyen éclairé.

> Faire de l'élève, un citoyen éclairé



eule fédération de parents à s'être dotée d'un projet éducatif ainsi que d'un conseil scientifique composé d'experts du monde éducatif, la FCPE se bat au quotidien pour améliorer le quotidien des élèves, avec comme exigences :

- accompagner en douceur l'entrée au cours préparatoire ;
- des rythmes d'apprentissage en adéquation avec l'âge des enfants;
- une pédagogie adaptée à chaque enfant;
- la suppression des notes et des devoirs ;
- des évaluations qui valorisent les progrès de l'élève;
- _ le remplacement sans délai des enseignants absents ;
- une véritable liaison CM2-6° pour faciliter l'entrée au collège.

Faire vivre une école de la réussite pour tous

La FCPE, une fédération de parents pour les enfants

a FCPE s'attache depuis plus de 70 ans à faire vivre une école de la réussite pour tous, adaptée à chaque enfant. Une école publique, gratuite et laïque, mais aussi accessible et incluant tous les enfants, quels que soient leur parcours, leur handicap, leurs différences, leurs besoins, leurs origines, avec les moyens adéquats.

____ Grâce au soutien d'un nombre important d'adhérents, sur tout le territoire mais aussi à l'étranger, la FCPE porte, jusqu'au cœur des institutions, ses revendications pour les enfants.

La FCPE, des bénévoles à vos côtés

tre parent FCPE, c'est pour chacun la liberté de s'engager selon ses envies et sa disponibilité. Vous pouvez ainsi participer à certaines activités de l'école, comme accompagner une sortie ou une activité sportive ou participer à une vente de gâteaux pour financer un voyage scolaire. Et si vous souhaitez aller plus loin dans cet engagement, alors vous pouvez devenir représentant des parents.

À l'école élémentaire, représenter les parents, c'est participer au conseil d'école qui a lieu trois fois par an et qui traite de tous les sujets qui concernent la vie de l'école. C'est aussi accompagner les familles dans le respect de leur vie privée afin d'intervenir auprès des directrices/directeurs pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande des parents concernés.

La FCPE représente les parents à tous les niveaux de l'Éducation nationale, depuis le niveau local jusqu'au niveau national.

ADHÉRER, C'EST ÊTRE UTILE POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS

Un réseau de parents

L'entraide est au cœur du principe de solidarité mis en place par la FCPE. Parce que l'école devrait réellement être gratuite, nous organisons des bourses aux fournitures. En adhérant à la FCPE, vous avez accès à ce réseau de solidarité qui vous permet d'acquérir à des tarifs réduits les matériels dont vos enfants ont besoin. Ces bourses sont présentes dans plusieurs départements, et nous travaillons aujourd'hui à créer une nouvelle plateforme nationale d'accès aux fournitures.

La FCPE pourra également vous soutenir en cas de besoin, dans vos démarches vis-à-vis de l'école de votre enfant, auprès de la mairie ou de la direction académique. Si vos enfants ont des difficultés d'apprentissage, les élus FCPE sont là pour vous aider, vous accompagner notamment dans vos relations avec les enseignants. Vous disposerez de nombreux outils (la Revue des Parents, la newsletter, l'Incollable du parent d'élève, le site Internet, Facebook, Twitter...) pour vous informer sur tout ce qui concerne la scolarité de vos enfants, ainsi que sur vos droits en tant que parent et la façon dont vous pouvez les faire respecter. Et pour comprendre le système éducatif, votre adhésion vous donne un accès illimité à notre plateforme de formation.

www.iaimemonecolepublique.fr